

**GENDARMERIE NATIONALE**

Compagnie

**PROCÈS-VERBAL DE RENSEIGNEMENT  
ADMINISTRATIF**

Reçu le 21 NOV. 2010

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
02303	01397	2010	

N° pièce	N° feuillet
1	1/2

*Analyse et références*

Objet **OBSERVATION D'UN PAN (Phénomène Aérospatial Non Identifié)**

Références

Le lundi 15 novembre 2010 à 11 heures 45 minutes

Nous soussigné Adjudant

Vu l'article L.3211-3 du code de la défense

Nous trouvant au bureau de notre

rapportons les opérations suivantes :

Le 15 novembre 2010 à 11 heures 45, nous informons l'Autorité administrative des faits suivants :

Le vendredi 30 juillet 2010 à 11 heures, M. \_\_\_\_\_, gérant de l'hôtel \_\_\_\_\_ à FIGEAC, se présente à l'unité et nous relate une observation d'un phénomène aérospatial non identifié (PAN).

L'observation a été faite le 28 juillet 2010 vers 22 heures 15 alors que l'observateur se trouvait dans le jardin de son domicile situé \_\_\_\_\_ à CAMBOULIT (46100).

**PHENOMENE OBSERVE :** M. \_\_\_\_\_ a vu quatre gros objets lumineux de la forme d'une montgolfière, se déplaçant à vitesse lente à une altitude d'environ 400 mètres au dessus des arbres, sans bruit.

Deux des objets sont allés en direction de la commune de BEDUER, un autre a dérivé en direction de FAYCELLES. Le quatrième objet est apparu un peu plus tard et il a disparu.

L'observation a duré environ 5 minutes, des membres de la famille de monsieur \_\_\_\_\_ étaient présents à ses côtés au moment de l'observation ( ils sont repartis le lendemain à BALLANCOURT 91 où ils résident de façon habituelle). Ces personnes auraient également fait la même observation.

Mentionnons que nous avons recherché en vain d'autres témoignages à BEDUER et à FAYCELLES. M. \_\_\_\_\_ nous semble fiable et digne de foi, il a été très impressionné par cette observation d'objets volants non identifiés.

Dès la connaissance des faits, nous avons émis une demande de diffusion au niveau départemental auprès des unités de gendarmerie. Aucun autre témoignage sur ce phénomène n'a été rapporté à la gendarmerie.

Mentionnons qu'après recherches, il ressort que le phénomène décrit par M. \_\_\_\_\_ pourrait être un vol de « lanternes volantes », une sorte de petites montgolfières artisanales mues par une source de chaleur.

Voir à cet effet le dépliant édité par le GEIPAN et joint au présent. Ce phénomène de lanternes volantes a déjà été décrit à plusieurs reprises en Bretagne.

Nous transmettons un exemplaire de la procédure au CNES à TOULOUSE .

Fait et clos à \_\_\_\_\_ le 15 novembre 2010 à 12 heures 10.

L'A/C

*(DESTINATAIRES)*

- [ 1 ] - M. le Sous-Préfet .
- [ 1 ] - CNES à TOULOUSE
- [ ] -
- [ ] -
- [ 1 ] - Archives

Date de clôture

15/11/2010  
Signature(s)

Vu et transmis par :

Le  
L'Adjudant-chef  
Adjoint au Cdt I

